

Convocation le 15 octobre 2024 Compte-rendu affiché le 24 octobre 2024

L'an deux mil vingt quatre, le vingt deux octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur TAUFOUR Hubert, Maire.

<u>Etaient présents</u>: TÉTU Bernard, LUCAS Marie-Paule, CONTE Mathieu, DELIGNIERES Colette, DUVAL Jean-Paul, MARQUIS Amandine, LOMBARD Laurent, DE LA LLAVE Michel, formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absents excusés</u>: VITRY Elodie (pouvoir à TÉTU Bernard), DELIGNIERE Amandine, MAURICE Olivier, SIMON Sandy (pouvoir à LUCAS Marie-Paule).

Secrétaire de séance : TÉTU Bernard.

La séance est ouverte à 19 heures.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Le compte rendu du précédent conseil ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité des membres présents.

II – TRAVAUX DE L'EGLISE : CHOIX DES ENTREPRISES

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que les entreprises avaient jusqu'au 20 septembre pour répondre à l'appel d'offres.

Après analyse des offres, le classement s'établit comme suit :

	VALEUR FINANCIÈRE / 10						VALEUR TECHNIQUE / 10				NOTE		
ENTREPRISE	Offre tranche	Offre tranche	Offre variante	Total, en	Ecart estim.	Ecart estim.	Note	Références	Moyens	Mémoire	Note	/20	PLACE
	ferme	optionnelle	entreprise	Euros HT	en Euros HT	en %	/ 10	/4	/2	technique / 4	/ 10	120	
ESTIM. MAÎTRISE D'OEUVRE*	140 194,80	3 515,40	/	143 710,20									
SAS CHARPENTIER PM	167 257,50	19 240,00	/	186 497,50	42 787,30	29,77	7,6	3,0	2,0	2,5	7,5	15,1	3
SAS DE PIERRE	134 065,00	8 868,00	/	142 933,00	-777,20	-0,54	9,9	3,5	2,0	3,5	9,0	18,9	1
SARL DENIS JEAN-LUC	135 931,35	5 530,00	/	141 461,35	-2 248,85	-1,56	10,0	2,5	2,0	3,0	7,5	17,5	2

'aléas & compléments 8% inclus

Il est proposé de retenir l'entreprise SAS DE PIERRE pour la réalisation des travaux de rénovation l'église.

Après avoir entendu les explications de monsieur le Maire et en avoir délibéré, les élus retiennent à l'unanimité des membres présents la SAS DE PIERRE.

III -INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ Mathieu Conte présente l'avancement des travaux de l'ancien atelier communal.
- ► Monsieur le Maire présente l'avancement des travaux rue de Flandre : les travaux ont été faits des deux côtés de la rue, la voirie définitive sera réalisée l'an prochain.
- ► Travaux salle des fêtes : la commission de sécurité est passée et a demandé la séparation de la chaudière de la salle des fêtes. Les vérifications gaz, électricité, alarme incendie ont été faites. Un nouveau limiteur de pression acoustique a été installé.
 - ► Fleurissement : les chrysantèmes ont été plantés cet après-midi par la commission cadre de vie.
- ► Travaux au vestiaire (rampe d'éclairage) et à la médiathèque (cablage pour le fonctionnement du défibrilateur) réalisés par Amiens Métropole.
 - ▶ Plan Communal de Sauvegarde à mettre en place.
- ▶ Modification du ramassage des ordures ménagères : Amiens Métropole réfléchit à la possibilité de réduire les passages pour les ordures ménagères (tous les 15 jours). Les membres du conseil sont favorables à cette nouvelle organisation.
 - ► Conseil d'école : Monsieur le Maire a transmis le compte rendu à chaque conseiller.
- ▶ La distribution du JDA sera faite par la commune car Amiens Métropole n'a plus de société de distribution.
- ▶ Marie-Paule Lucas présente les animations à venir : Octobre Rose, Safran le 6 décembre (concert dans l'église), le 24 mai (pièce de théâtre), stage avec la Comédie de Picardie (atelier d'écriture) et spectacle le 15 mai, divers ateliers à la médiathèque, arbre de Noël le 13 décembre (magicien), goûter des aînés le 12 décembre.
- ► Monsieur le Maire présente le nouveau logo pour Cardonnette, travaillé en commission « Communications ».

La séance est levée à 20h07.